



**Dans une lettre ouverte adressée aux candidats à la présidence, la secrétaire général du RDNP a vertement critiqué la manière de fonctionner du CEP. Dénonçant ce qu'elle appelle l'incompétence et le manque de professionnalisme des conseillers électoraux, Mirlande H. Manigat leur reproche la légèreté avec laquelle des dossiers de candidature ont été traités.**

Selon la candidate malheureuse aux élections de 2010, les différents organes du CEP n'ont fait que plomber toute tentative de recherche d'une solution juridique aux deux problèmes importants qui devront être réglés de manière sérieuse et objective, à savoir: la nationalité dont le traitement réclame sérénité et la décharge administrative dont les ambiguïtés juridiques au niveau de la mise en œuvre par la Cour Supérieure des Comptes ont créé de légitimes frustrations.

Les contestations soulevées par les décisions du Conseil électoral laissent planer le doute sur la tenue effective des élections, écrit Mirlande Manigat.

Alors que la population attendait l'impartialité de la part du CEP, le copinage fait loi, poursuit la secrétaire du RDNP.

Des soupçons transpirent en lieu et place de l'intégrité dont devraient faire montre les membres

Écrit par GA/HPN

Mardi, 23 Juin 2015 17:09

---

du Conseil, a aussi critiqué l'ancienne première dame.

Selon Mme Manigat, l'institution électorale démontre sa soumission à certaines forces agissant ouvertement ou en sous main.

Plus loin, elle reproche aux conseillers leur absence de rigueur ajoutant que la versatilité est criante dans les sélections et les éliminations, suivies de rattrapages puis d'exclusions à un rythme dicté par des intérêts contradictoires sans explications convaincantes.